

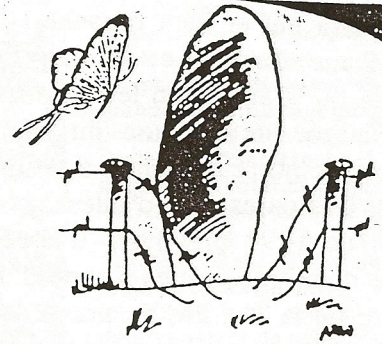
Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - Février 1997 - n°9

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194

prix du numéro : 5 francs



EDITO

800 participants à l'enquête publique sur les alignements de Carnac en Juillet et août 1996... c'est un beau résultat, peu fréquent !

Et pourtant le dossier présenté par le Ministère était mal ficelé et incomplet d'où l'appréciation sévère des commissaires enquêteurs : "Cette enquête présente de graves insuffisances qui la rende contestable sur de nombreux points"... Commentaire grave et rare en la matière.

Du coup le ministère s'empresse de rédiger un mémoire de 48 pages avec autant de pages en annexe. Cela change considérablement les données de l'enquête publique. Les commissaires enquêteurs s'orientent vers un avis favorable moyennant deux réserves sur le stationnement des autocars et la liaison Croix Audran - Kermario.

Au bout du compte l'essentiel de l'enquête s'est fait en dehors du public, en dehors du citoyen. Il y a de quoi se sentir bernés.

Trompés, nous l'avons été aussi par le nouveau maire de Carnac qui avait publiquement attaqué le dossier du Ministère présenté à l'enquête... et puis deux mois plus tard changement de position...

Comprenez qui pourra mais nous avons quelques raisons de supposer que toutes ces personnes ont été forcées, (pression du Préfet ? De personnages hauts placés à Paris ?), de trouver un compromis pour éviter l'impasse et l'accroissement du mécontentement.

Nous étudions actuellement les possibilités de faire annuler l'enquête publique. Le décret du 14 mai 1976, dit notamment que "Le dossier soumis à l'enquête doit éclairer aussi complètement que possible le public sur la nature, le coût et les conséquences du projet".

Sur l'évaluation socio-économique il n'y avait rien.

Rien non plus sur les coûts de constructions, l'entretien, l'exploitation. Rien de précis non plus sur les conditions de financement.

Notre association ne baissera pas les bras. Nous sommes pour la protection des alignements de Carnac. Nous ne laisserons pas ce site unique au monde, devenir avant tout un site touristique pour faire de l'argent !

Nous voulons pouvoir faire découvrir les menhirs en toute liberté, en toute responsabilité.

Rappelons à ce propos que M. Toubon, ancien Ministre de la Culture, avait déclaré "On ne va tout de même traiter Carnac comme une enclave dont les Bretons se sentiraient exclus."



A NOTER DANS LES AGENDAS

Pour des raisons d'actualités évidentes l'Association des Menhirs Libres avance son assemblée générale à la date du :

28 février 1997 à 20h30

salle du Ménéac

Entrée libre et gratuite

GRANDE RAZZIA SUR LE MENEK

Le Menec sera bel et bien rattaché au projet, non pas dans 15 ans comme il est dit dans Ouest France, mais dans 4 ou 5 ans selon les propos de Mme Le Louarn, chargée de Mission du Ministère de la Culture, lors de notre rencontre à la sous-préfecture de Lorient. Ces dates sont d'ailleurs conformes à la convention de 1994 prévoyant une réalisation des travaux sur deux tranches de 5 années. L'annexe que le Ministère de la Culture a remis à la commission d'enquête en précise même le coût : 50 millions de francs (soit 5 milliards de centimes !)

Au fait que deviendra donc le village du Ménéec ?

Une fois n'est pas coutume, Mme Le Louarn a été claire : Rasé ! Ainsi d'ailleurs que toutes les maisons se situant dans ou à proximité des menhirs et ce aussi bien à Kermario, qu'au Ménéec ou à Kerlescan. Certaines seraient détruites dès le début, d'autres mises en préemption, différée, à une date ultérieure.

A "Menhirs Libres" nous avons des doutes. Par exemple la maison du carrefour de Toul Chignan acquise par l'Etat depuis plus de cinq ans devait être rasée... et sert aujourd'hui d'entrepôt pour les produits écoulés au centre d'accueil !

Alors, maisons rasées ou razzia sur des maisons réutilisables ?

La promenade Ménéec/Kerlescan aller/retour fera marcher les visiteurs sur près de 8 km ! Il faudra donc bien leur prévoir des lieux de repos... et de consommation.

Ces maisons transformées en pizzeria ou autres (comme d'ailleurs prévu à l'origine dès 1991) constitueraient ainsi un MET "NEC plus ultra" dans leur promenade.

Raison de plus pour nous d'envoyer promener cet hypocrite projet !

Mathurin : Planque-toi Jules ! Ils veulent nous jeter hors de chez nous pour piquer notre place !!

Jules : Mais qui sont ces rapaces là ????

Mathurin : Y paraît que c'est l'aide humanitaire des Monuments Historiques, ils vont là où y'a quelque chose à gratter !

Jules : Oh ! Ceux là commencent vraiment à nous chauffer l'cul !

Mathurin : Dame, du nerf, Jules, ils ne connaissent pas les Bretons ; Bon dieu ! gardons la tête froide et sus à l'envahisseur !...

Le saviez-vous ? La concertation pour le Ministère de la Culture consiste à dialoguer avec les associations, une fois qu'il n'y a plus rien à discuter !

"Enquête" publique ?

Dans un document assez consistant, les commissaires enquêteurs ont souligné l'importance inhabituelle du nombre de participants à l'enquête de juillet et août (près de 800 personnes et associations). Ils n'ont pas manqué de relever que 72% des commentaires rejettent le projet du Ministère, et 13% seulement l'approuvent.

Mention est également faite des arguments nombreux, "souvent très bien étayés" des opposants. Les principaux points contestés sont :

1. *Le déplacement de la route qui longe actuellement les alignements jugé inutile, coûteux et destructeur.*

2. *L'emplacement d'un seul bâtiment d'accueil, son coût. Beaucoup d'imprécisions sur sa construction.*

Pas de bilan prévisionnel de gestion. Le choix d'un seul parc de stationnement pour les autocars.

3. * *L'absence du Ménéec dans le dossier.*

* *L'absence de préoccupations archéologiques dans le dossier*

* *L'absence de tous propos sur l'avenir du Musée de Carnac.*

Dans un premier temps, le point de vue des commissaires enquêteurs sera très sévère à l'égard du projet. Il est rare de mettre ainsi en cause la qualité d'un dossier. D'où leur conclusion sans appel

"Cette enquête publique présente de graves insuffisances qui la rende contestable sur de nombreux points".

Ils ont particulièrement insisté sur les projets routiers. Pour la R.D. 196 au sud de Kermario, ils déplorent l'absence d'une étude sérieuse avec des variantes dans les propositions. Pour la R.D. 119, le parc de stationnement est jugé inutile et dangereux.

Pour l'unique centre d'accueil, ce n'est pas mieux

"le dossier est d'une imprécision remarquable...l'étude économique inexistante, les relations avec le musée oubliées..."

Bref comme dirait un professeur à ses élèves : "travail bâclé, manque de réflexion, manque de sérieux et de travail... devoir à refaire !"



"Menhirs libres" mobilise ses troupes

« Nous sommes encore là pour la même chose et pour le même problème » déclarait Céline Mary à l'assemblée générale de "Menhirs libres" samedi. Deux films ont été projetés : l'un réalisé par FR3 il y a 2 ans, l'autre, plus récemment, par Six, sur les alignements de Carnac et leur projet d'aménagement. Ils parlent "d'âme du site tuée", de "camp de concentration", de "projet à version trop commerciale". Céline Mary, la présidente du "Menhir libre", Christian Obeltz, Loïc Delanoue, sont interviewés et y font part de leurs craintes : « Il y a de nombreux mystères maintenant : la signification des menhirs et leur avenir » conclut Christian Obeltz dans le deuxième film *Ecolo 6* de Michel Cellier.



Le sujet, toujours brûlant, intéresse beaucoup de monde.

tuelle descendue de 100 ou 150 m. Un centre d'accueil de 1 600 m² abritant des commerces, le tumulus Saint-Michel grillagé, accessible uniquement par le nord, donc payant (10 F). Le Menec, aménagé à son tour pour un coût de 30 ou 50 MF, et cela dans les 5 ans. Des maisons rasées : « On détruira par degrés », aurait dit Geneviève Le Louarn, au profit d'un ensemble harmonieux et paysager, toujours grillagé.

« Le plan routier a été arrêté de façon très précise » poursuit Christian Obeltz. Daniel Lefebvre, l'architecte du Belvédère, a proposé trois solutions. La troisième a été retenue. Il faut donc la considérer comme acquise. Des sondages seront quand même entrepris sous la direction de l'archéologue Charles-Tanguy Le Roux avant le début des travaux. Ceux-ci débuteront à l'été 1998, pour se terminer vers 2001 (première phase).

Le 27 février a eu lieu à Lorient la première réunion de la Commission des Travaux dont les 18 membres, désignés, sont en grande majorité favorables au projet. « Nous formions, le représentant de "Sos Menhirs", celui de "Kerlann" et moi, la minorité. On n'a pas tenu compte de nos objections se plaint Christian Obeltz. C'était une parodie de concertation ».

« S'il n'y avait pas eu autant de pression et de polémique, ce serait déjà fait depuis longtemps » aurait laissé échapper le Préfet. Encourageant pour l'association "Menhirs libres" qui n'a pas l'intention de baisser les bras et qui envisage d'attaquer devant le tribunal administratif dès la publication de l'arrêté préfectoral.

Le centre d'accueil prévoit un chiffre d'affaires de 8 MF, (celui du Belvédère multiplié par 4). Autant de moins pour les commerçants de Carnac, en déduisant les contestataires. Et pour Céline Mary : « L'État n'aura pas d'argent pour entretenir tout cela, comme ce fut le cas pour les dunes de Kerhillio ». ■

On détruira par degrés

Tout d'abord l'enquête publique et ses résultats : 800 participants - un record - et seulement 13 % d'acceptations. Dans les décisions, la route ac-

56340-CARNAC

Bulletin d'adhésion à Menhirs Libres

Je désire adhérer à l'association Menhirs Libres

Adhésion tarif plein

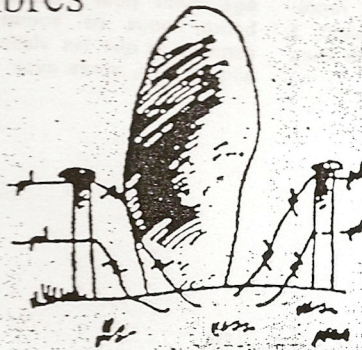
50 francs

Adhésion tarif réduit

10 francs

Membre bienfaiteur

.....francs



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Chèque à l'ordre de l'association "Menhirs Libres".

Interrogations persistent sur le réaménagement du site de Carnac

Menhirs libres » contre « Menhirsland »

Le du Menec, à Carnac, était comble vendredi pour l'assemblée générale de l'association « Menhirs libres ». Les animateurs, émus, en dressant un bilan de l'année écoulée, ont exprimé leur déception face à la défense du site mégalithique. L'association ne peut pas baisser les bras, peu avant le début des travaux de réaménagement.

« On perd l'âme, on perd le site, on perd Carnac. » Craint de voir dans le projet de réaménagement du site des alignements un « Menhirsland », avec beaucoup de réserve, l'association « Menhirs libres » a pris connaissance des nombreuses infractions sur la future opération. Cela, lors de la récente concertation qui s'est tenue à Lorient, réunissant élus locaux, les représentants des associations de défense des sites et le préfet.

« Nous n'avons pas eu l'impression d'être pris en compte, ni écoutés », estime son président. Cette année aura été marquée par un succès remporté par l'enquête publique. 800 personnes y ont répondu, précise Christian Obeltz. Parmi les contestations au projet de restauration, les principaux points concernent « les études quant à l'avenir du site, les tracés des routes et des accès, les parcs de stationnement et le bâtiment d'accueil ».

Le 2 janvier, l'association avait, pour la première fois, rencontré les représentants du projet et avaient, à cette occasion, déjà formulé leurs interrogations.



Parmi les nombreux participants à cette réunion des Menhirs libres, de nombreux jeunes, « héritiers futurs » du projet de réaménagement, étaient présents.

Peur pour l'économie

Pour limiter les travaux et les dégradations du site, ne pas pénaliser les riverains des menhirs et notamment les campings, « Menhirs libres » proposait de conserver la route actuelle en la transformant en allée piétonne, piste cyclable et voie automobile à sens unique. « Nous craignons également pour l'économie du bourg, nous ne sommes pas convaincus que les visiteurs des alignements, après avoir visité et

acheté restauration et documentation sur place, aient envie de venir faire des achats dans le bourg, ou même visiter le musée », ajoute Céline Marie.

Pour réagir face au projet et défendre le patrimoine, l'association propose, le 20 avril prochain, une visite gratuite des autres sites moins connus, ouverte à toute la population. « Il y a, sur Carnac, 67 dolmens à redécouvrir, certains sont connus, d'autres très peu. Le départ se fera depuis la Petite Métairie en début d'après-midi. Il faudra prendre des bottes », prévient Christian Obeltz, qui sera le guide de cette visite. A l'issue de l'assemblée, les nombreuses questions de

l'assistance ont témoigné de l'intérêt porté à la défense des menhirs.

Les dates à retenir

Le dimanche 20 avril, Christian propose une balade afin de faire découvrir 67 menhirs très peu connus, voire ignorés, le rendez-vous est fixé à la Petite Métairie et le port de bottes est recommandé. Le traditionnel fest noz estival est fixé au 5 juillet. L'association accepte toutes les aides, même ponctuelles...

Carnaque

Que lisons-nous dans le rapport de la commission d'enquête ?

Pour le public :

"Postulat incomplet... erroné", "pas d'évaluation des conséquences diverses", "Rejet unanime de différents éléments... : parking cars, parking unique", "enquête imprécise sur le bâtiment d'accueil, restauration qui fait immédiatement penser à Disneyland...", "public non informé sur l'aspect payant... absence de bilan financier et commercial prévisionnel – absence d'étude de rentabilité socio-économique...", "un minimum d'information est tout de même nécessaire".

Aspect scientifique très contesté (absence du Menec), absence de préoccupation archéologique, de recherche, oubli des alignements de même type (Erdeven).

Ce qui fait beaucoup...

En ce qui concerne "Menhirs libres" on lit dans la même page 9 qu'il s'agit "**d'une association à but quasi exclusif... de défense au droit de propriété...**". On emploie des conditionnels pour des faits parfaitement avérés, puis on fait mention d'un mémoire de l'association "**très bien fait, notamment dans le domaine archéologique**". Ce qui n'est pas le cas des auteurs du projet (voir plus haut).

A la suite de cela, la commission donne ses impressions d'ensemble :

"Malheureusement le projet soumis à enquête publique présente de graves insuffisances qui le rend très contestable sur de nombreux points...".

Le projet est partiel – l'incidence des modifications de voirie sur la circulation n'est pas étudiée – la mise en place de carrefour giratoire sur la RD 119, pas admissible – les chiffrages concernant la circulation sont contradictoires.

La commission note "l'imprécision remarquable" concernant le centre d'accueil dont certaines fonctions sont critiquables.

Souligne le manque d'étude économique, de bilan prévisionnel d'exploitation "Pourtant indispensable pour conclure à l'utilité publique du projet." Relations avec le Musée de Carnac oubliées.

Concession ou société d'exploitation ? Qui empêche les bénéfices ?

Ce qui soulève une question de fond pour nous : ce site qui appartient à tous, doit-il, avec des fonds de la

Région et du département, remplir les caisses de l'État, ou d'une société privée ?

Cela aussi fait beaucoup !

Puis on nous dit que la commission aurait reçu des précisions des leaders du projet concernant ces aspects. Réf. n° 2 de... 48 pages.

La commission note que l'accès serait gratuit, mais le parking payant... ce qui revient au même, sauf à venir de Lorient ou Vannes à pied... Que les explications fournies concernant le giratoire sont "**des explications non satisfaisantes**".

La commission "**regrette que le document d'origine mis à la disposition du public n'ait pas été établi avec la même rigueur scientifique que ce mémoire...**". Elle déplore aussi "**la rigidité**" des auteurs du projet aux "**réactions du public, souvent bien argumentées, formulées par des intervenants très avertis et motivés**".

Puis elle conclut :

Il y a consensus général pour protéger... mais une large majorité est défavorable au projet présenté au public...

Puis se basant sur les réponses qu'elle aurait reçues aux questions qui se posent, **MAIS QUE LE PUBLIC NE CONNAÎT PAS, elle donne un avis favorable avec réserves formelles.**

Réserves concernant la déviation de la RD 196 et le giratoire de la RD 119 et le parking des cars. **Dont le non-respect rendrait notre avis définitivement défavorable.**

Il y a comme un parfum de contradiction entre ces deux formulations.

Ma conclusion est la suivante :

La conclusion de la commission, elle non plus, n'est pas très claire.

Peut-on accepter un avis plus ou moins pas trop défavorable à une enquête dont la commission ne cesse de dire qu'elle ne valait rien, et qui se base sur une réponse de 48 pages, DONT LE PUBLIC N'A PAS EU CONNAISSANCE pour formuler ses avis ?

Peut-on aussi accepter qu'un patrimoine aussi important, propriété du peuple, de l'humanité, des bretons ou des Carnacois, soit mis en exploitation au profit soit de l'État, soit, et plus sûrement semble-t-il, de sociétés privées, ou les deux ?



Un projet en tiroirs

L'annexe de 48 pages remise par l'Etat aux commissaires enquêteurs précise que lorsque le Ménec sera intégré au Projet, la C.D. 119 (Auray, Carnac) "ne saurait-être tolérée". Elle sera donc coupée à Toul Chignan, comme prévu dans les précédents projets.

La route de Kerlann, qui coupe également l'alignement du Ménec, subira certainement le même sort, bien que le document ne souffle pas un mot sur son devenir.

Tout accès direct au bourg étant coupé, comment diable rejoindra-t-on Carnac en venant d'Auray si ces travaux venaient à être réalisés ?

En projetant les visiteurs par dessus les alignements avec des catapultes ? Ou, plus moderne, avec un hélicoptère faisant d'incessantes navettes du centre d'accueil au centre bourg de Carnac et qui parachuteraient les touristes un à un sur le toit de l'office de tourisme ou du musée, pour ceux qui auront les fameux "billets jumelés" ?

A moins que... on ne ressorte à nouveau des tiroirs le projet de déviation Nord Ouest qui coupera le village de Kerlann !

Interrogée sur ce point, Mme le Louarn est restée vague et n'a pas répondu à notre question. Sans doute se souvient-elle que c'est cette déviation qui avait soulevé la polémique et fait échouer le projet de 1994.

On ne comprend que mieux son actuel silence sur la question ! Pourtant, dans la logique du projet, lorsque le Ménec sera rattaché et la route de Kerlann coupée, une déviation Nord-Ouest sera la seule solution pour rejoindre Carnac en arrivant d'Auray.

D'ailleurs nous constatons que, ô surprise !, le rond point que l'on veut nous imposer au sud de la route du Moustoir se trouve exactement là où le projet 1994 voulait faire partir la fameuse déviation !

La tactique des pouvoirs publics est claire, ils misent sur une usure de la contestation en étalant dans le temps la réalisation des travaux.

"Tant que je serai maire, il n'y aura pas de coupure de la C.D. 119 !" avait promis M. Bonnet en 1994, prouvant par là les réels pouvoirs de la mairie pour accepter ou rejeter les projets.

Justement, M. Bonnet n'est plus maire aujourd'hui, (il a cédé sa place à temps) et les routes se pointent à l'horizon !

Lorsque la première tranche concernant Kermario et Kerlescan sera réalisée, il sera trop tard pour contester les coupures de routes et la grande déviation Nord/Ouest ! N'attendons donc pas l'arrivée des bulldozers à Kerlann pour faire pression sur les élus locaux en leur demandant de rejeter ce projet qui est une copie conforme de celui de 1994, à l'exception de son coût total en hausse : 150 millions de francs, soit 15 milliards d'ancien francs !

Concertation ?...

Lors du dernier Conseil Municipal, M. le maire a proposé la formation d'une commission de travail pour se concerter sur certains aspects du projet mégalithique de Carnac.

Cette commission sera constituée de 18 membres :

- 6 représentants du conseil municipal
- 6 représentants du ministère de la culture
- 6 délégués d'associations (à raison de 1 par association).

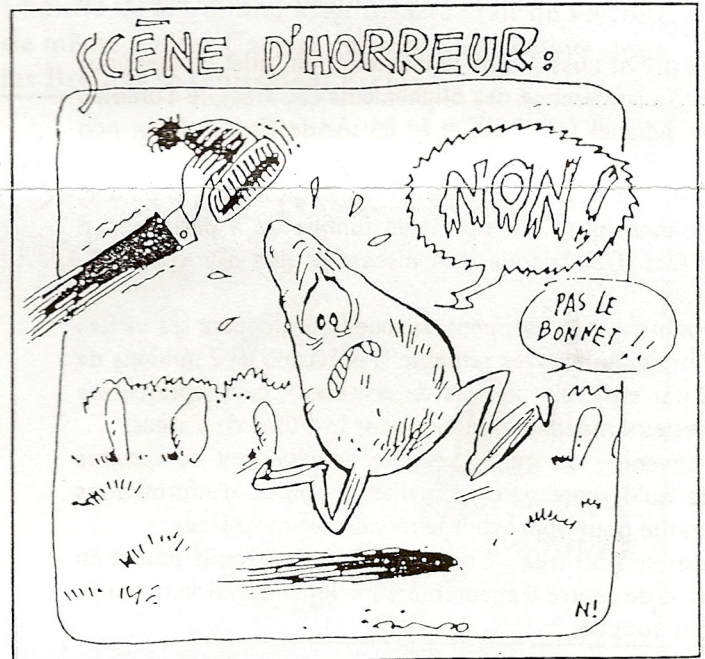
Notons que les délégués du conseil municipal étaient désignés d'avance, sans vote. M. Bonnet, M. Burgeat, Mme Bernard, M. Seveno, M. Georgin et M. Buquen.

La surprise est venue de M. Lefeuvre qui rappela avoir proposé par écrit sa candidature qui ne fut pas retenue. Sur son instance, il y eut un vrai vote, il fut élu aux dépens de M. Georgin.

Nous notons que sur ces 18 participants, une très large majorité de cette commission de travail est favorable au projet.

En effet les 6 représentants du ministère de la culture soutiendront le projet, ainsi que par la grande majorité des représentants du conseil municipal, et plusieurs associations.

L'opposition sera donc très largement minoritaire, et c'est cela que l'on ose appeler une "concertation" !



Tous ceux qui se demandaient si le terme de "préemption différée" que l'on trouvait dans le dossier d'enquête publique, était ou non un terme juridique, peuvent être désormais rassurés. Il ne s'agissait que d'une banale erreur de frappe... La virgule a été maladroitement oubliée entre les deux maux.

Toujours est-il qu'il fallait malgré tout comprendre que, de toute façon, avec ou sans virgule, un jour ou l'autre, tout le monde sera foutu dehors pour le plus grand bien de la nation !

Le Musée de Carnac oublié ou muselé ?

Questionnée, le 02.01.97 à Lorient, Mme Le Louarn a reconnu que l'absence du Musée de Carnac dans le dossier d'enquête publique était un oubli.

Cet oubli paraît invraisemblable de la part d'une chargée de mission pour la mise en valeur du patrimoine, car le musée de Carnac rassemble de nombreux objets trouvés dans les fouilles archéologiques, du Paléolithique à l'époque Gallo-romaine. Ce musée est considéré comme un des plus grands musées européens pour la période des mégalithes.

Ce ne peut-être qu'un oubli volontaire qui annonce à moyen terme son déclin, voire sa disparition.

Dans le mémoire, remis par le ministère à la commission d'enquête, on peut lire "La Caisse Nationale des Monuments Historiques peut s'engager à prévoir dans le futur bâtiment un "espace d'appel", sorte de vitrine miniature à la visite du musée."

Intention louable, mais restons prudents quant on sait qu'il y avait ce genre de vitrine dans le 1er bâtiment d'accueil en 1991. Elle a disparu dans le second bâtiment en 1995... Seul un panneau d'informations a été apposé en juin 1996.

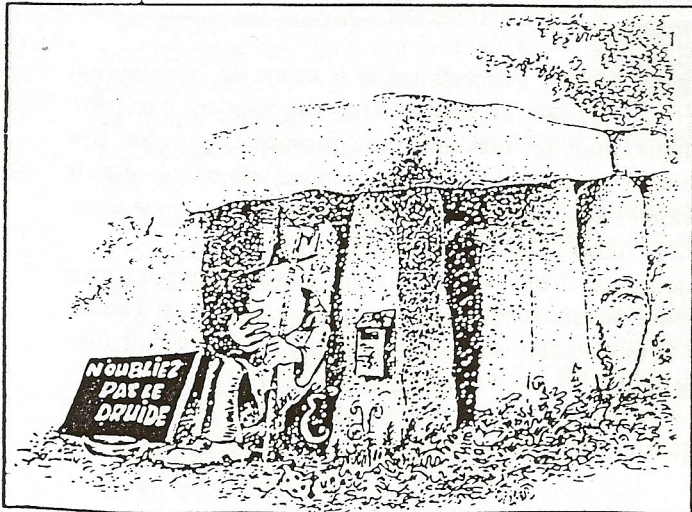
Il est prévu aussi, dans le mémoire, un billet groupé pour la visite conférence des alignements (20 frs), le Tumulus Saint Michel (10 frs) et le musée de Carnac (prix non annoncé)

Au total prévoir 50 frs par personne plus 10 frs pour le stationnement. Coût pour une famille de 4 personnes = 210 frs. Cela risque d'en dissuader plus d'un d'aller au Musée.

Ajoutons que le bâtiment d'accueil développera ses ventes de librairie (déjà très rentable !) prévision de 2 millions de frs par an (200 millions de centimes), cela représentera un sérieux manque à gagner pour le musée de Carnac.

Le devenir du musée semble actuellement compromis alors qu'il représente la meilleure source d'informations existante pour approcher le monde des mégalithes.

Question à 50 frs : Comment rejoindra-t-on le musée en partant de centre d'accueil lorsque les routes transversales seront coupées ?...



Les brèves...les brève...les brè...les brè...les br...les b...

M. Le Maire annonce son intention de rentabiliser le site de Carnac. En effet des séjours en hôtels, visite des alignements, musée, plage, thalasso, seront proposés aux touristes sous formes de billets jumelés ...Bref un vrai projet béton !

D'après la presse aucun prix n'a été fixé. Pourtant dans le document remis à la commission d'enquête publique par le Ministère de la Culture (celui que nous nommons le 48 pages) des coûts sont indiqués : ceux du stationnement serait de 10 frs, la visite conférences de 20 frs, le Tumulus St Michel à 10 frs, et l'audioguidage à 20 frs. Alors à combien nous reviendra le droit de voir ce qu'on nous dit être "notre patrimoine" ?

Le village du Méneac sera rasé, la C.D. 119 non toléré, la grande déviation par Kerlann ressorti des cartons !

L'ensemble du projet sera grillagé avec une seule entrée au Nord de Kermario. Une seule entrée de prévue, avec comme seule indication : "par ici la monnaie !". Qui nous assure alors que la visite en périphérie des alignements restera gratuite ?

Il semblerait que personne ne songe à nous expliquer comment la superficie totale des alignements sera entretenue, d'autant plus que dans le budget prévisionnel présenté dans le 48 pages aucun poste budgétaire n'est prévu ! Il semblerait que l'on continue à donner dans le bidon à Carnac, surtout avec nos huiles politiques usagées !

En bref, peut-on être certain que ce qui nous est promis aujourd'hui sera tenu demain ? Et bien non !

"les responsables (du Ministère) tiennent peu compte des réactions du public et restent très rigides quant à l'adaptation de leur projet aux observations souvent très argumentées."

(rapport de la commission d'enquête publique)

Nécrologie

On nous annonce le décès d'une brebis en état de grossesse dans le parc animalier de Kerlescan.

D'après l'autopsie, les causes seraient dû à un virus apporté par les millions de touristes qui ont piétiné le sol pendant des décennies sans contrôle sanitaire.

Des mesures d'urgence ont été prises immédiatement afin d'éviter toute contamination ; le maintient à l'écart des visiteurs par un grillage à touristes et non à moutons.

Une enquête est actuellement en cours, la douane bretonne a été également alertée afin de déterminer la nationalité des touristes à risques et d'interdire l'importation nouvelle de la capitale de brebis malade.